



PRÉFÈTE DE LA LOZÈRE

Communiqué de presse

Mende, le 28 novembre 2017

La cartographie des cours d'eau bientôt finalisée

Suite à une instruction du Ministère en charge de l'environnement en 2015, la direction départementale des Territoires (DDT) s'est fortement mobilisée depuis 2015 pour élaborer une cartographie des cours d'eau couvrant l'ensemble du département. L'objectif est d'informer sur la localisation des cours d'eau où s'applique la réglementation de la loi sur l'eau, en les différenciant des autres écoulements non soumis à cette réglementation (fossés, rases, ravines).

A la fin novembre 2017, grâce à la forte implication des différents acteurs concernés : DDT, chambre d'agriculture, Agence française pour la biodiversité, Fédération de pêche, syndicats de rivière et des maires, la cartographie a été validée sur plus de 82 % du département, avec 11 223 demandes de modifications analysées par le comité de pilotage et acceptées à 90 % (cf carte ci-dessous).

Le secteur « Aubrac » va être examiné par le comité de pilotage dans les tous prochains jours. Les expertises de terrain vont se poursuivre dans les semaines qui viennent sur la « Margeride nord », dernier secteur restant à cartographier.

En parallèle à cette démarche de cartographie, un guide sur l'entretien des cours d'eau a été élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau (association des maires, profession agricole, fédération de la pêche, agences de l'eau, syndicats de rivière) et est disponible sur le site internet des services de l'État en Lozère. Une plaquette d'accompagnement a été diffusée à tous les maires et agriculteurs de Lozère.

Outre la cartographie elle-même, l'ensemble de cette démarche a également permis de renouer un dialogue mutuel et constructif entre la police de l'eau et les acteurs locaux.

L'ensemble de la démarche de cartographie des cours d'eau peut être consultée à la page suivante : <http://www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Eau/La-cartographie-et-l-entretien-des-cours-d-eau-en-Lozere>